



Communiqué de mise à disposition du Document d'enregistrement universel 2023 de l'AFD

Agence française de développement

#MondeEnCommun

Paris, le 29 avril 2024

Le siège

5 rue Roland Barthes

75598 Paris cedex 12

t. +33 1 53 44 31 31

f. + 33 1 44 87 99 39

afd.fr

L'AFD (Agence Française de Développement) annonce avoir déposé son document d'enregistrement universel 2023 contenant le rapport financier annuel auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 26 avril 2024, sous le numéro D.24-0346. Il est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être téléchargé sur l'espace Investisseurs, rubrique "Ressources" du site internet de l'AFD (<https://www.afd.fr/fr/ressources/document-enregistrement-universel-2023>). Le document d'enregistrement universel est également disponible sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

Le document d'enregistrement universel 2023 comprend notamment :

- le rapport financier annuel 2023, constitué des comptes consolidés, des comptes annuels, du rapport de gestion et des rapports des commissaires aux comptes y afférents,
- le rapport sur le gouvernement d'entreprise,
- la déclaration de performance extra-financière.

Titre : AFD – Document d'enregistrement universel 2023 de l'AFD

Contact : AFD : Bokar Chérif – +33 1 53 44 36 60

Agence française de développement

5 rue Roland Barthes

75598 Paris cedex 12